L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. — Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 13 DECEMBRE 1860.

G. P. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARRY — Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN 13 DECEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

☞ On trouvera à la seconde page le BULLETIN COMMERCIAL, le MARCHÉ AUX BESTIAUX et le MOUVEMENT DU PORT.

Abonnés à la Semaine.

Nos premiers abonnés à l'ABEILLE sont autorisés à renouveler des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On prendra rue Carondelet.

Ventes à l'encan *de ce jour.*

Par B. Roger & Co, et ex 67, Vieille Levée—Cinquante ans et chaudron.—Acad: Marchandises diverses.

Par C. H. Farrell, à la Bourse St-Louis—Propriété dans la rue Bagatelle.

Par B. E. Murphy, sur la Levée, en face du poteau No 24, deuxième district—Fonds de terre.

Par J. A. Wilson, à la Bourse St-Louis—Batisses et terrains abandonnés à la ville pour l'ouverture des rues Clairborne, Bordelaise et Mire.

Par B. E. Murphy, à midi, sur la Levée, en face du poteau 24, deuxième district—Avenue.

LA CONVENTION.

Il est à peu près certain que le bill présenté à la convention d'une convention passant aux deux chambres et que le peuple sera appelé prochainement à élire des délégués conventionnels. Ce serait donc un tort de la part de la législature d'adopter des mesures extraordinaires à moins que ce ne fut de sa compétence, telles que cel les qui sont relatives aux relations commerciales de l'Etat avec le Nord. Quelques uns de nos représentants se laissent emporter par la fougue qu'ils leurs sentiments, qui oublié que la séparation n'était pas encore un fait accompli. Au peuple seul en a les mandataires spéciaux. Il appartient de la prononcer et de déterminer les mesures qu'elle nécessiterait. Comme on le voit par l'exemple de ce représentants qui de bas en blanc propose la confiscation des marchandises du Nord, il faut mous attendre à voir surgir les projets les plus extrêmes comme conséquence d'une rupture avec l'Union.

Or quand il s'agit de remanier à des institutions protectrices, à une forme de gouvernement établi, à des relations profitables, quand il faut tout remettre en question, la prudence et la réflexion doivent avoir le préséance sur la témérité et l'improvisation. En effectuant une révolution, il est bon de tenir compte à la fois de présent et de l'avenir, et de ne pas négliger le réalité pour raisonner sur des chimères. Le choix des délégués conventionnels acquiert donc une haute importance par la gravité de rôle qu'ils auront à remplir : et les électeurs ne devraient pas se laisser uniquement guider par leurs préférences politiques. Pour mériter la confiance du peuple et obtenir le droit de dicter du sort de la Louisiane, de sa prospérité, de ses commerce et de la fortune individuelle de ses habitants, il faut présenter des garanties sérieuses d'expérience et de connaissance pratiques non moins que de dévouement au Sud.

Les anciennes démarcations politiques devront s'effacer dans ce débat, et d'autre part les hommes d'Etat qui ont l'habitude de s'abriter complètement dans les discussions à la législature et de laisser le soin de faire les lois à des apprentis politiques sont de trop graves intérêts en jeu pour ne pas peser de toute leur influence sur les choix à faire. Nos mandataires à la convention ne doivent pas être des hommes sans parti qui ne chercheraient qu'à faire ressortir de propositions extravagantes ou des spéculateurs ardents à tirer profit des contrats à négocier et des places à créer. Il faut que la Louisiane soit représentée par l'élite de sa population, qu'à côté de légistes éminents capables de résoudre les questions épineuses de constitutionnalité et de législation internationale, siègent quelques uns de ces grands planteurs sucriers et cotonniers, des propriétaires de bateaux à vapeur et des négociants capables d'éclairer la convention sur nos relations avec l'Ouest, le Nord et l'Europe et apten à surgérer des moyens appropriés à la situation et nécessités du moment. Nous désirons voir discuter dans cette assemblée les deux côtés de la question politique et toutes les faces de la question commerciale et économique. Aussi sommes-nous opposé à tout esprit d'exclusion dans le choix des candidatures et nous espérons que dans chaque paroisse les électeurs s'entendront pour porter les hommes les plus intelligents et les plus capables représentant les deux opinions sur la séparation. La Nouvelle-Orléans qui contient la moitié de la population blanche de la Louisiane, et qui par sa navigation et son commerce est le chef de voûte de la prospérité de l'Etat, sera sous ce rapport la confiance, une délégation à la hauteur de sa mission par le patriotisme et les lumières, et nous espérons voir sortir de l'urne, sans les passions, les noms les plus connus et les plus estimés.

Nous avons vu avec peine que la législature avait rejeté un amendement ayant pour objet de faire précéder l'élection des délégués par un vote sur le fait même de la réunion d'une convention. Comme nous l'avons dit, la législature n'a pas le pouvoir de décider elle-même qu'il y aurait une convention. S'il n'y avait dissidence objection à opposer à l'appel au peuple que le délai que cela eût entraîné, on pouvait éviter la perte de temps en faisant voter le même jour sur ce point et pour la nomination des délégués. Mais nous ne nous arrêterons pas à chercher chicane à ce sujet à nos législateurs. Il est une autre observation que nous leur adressons. C'est à propos du lieu choisi pour la réunion de la convention.

Les raisons, bonnes ou mauvaises, qui ont fait transporter le siège du gouvernement à Baton-Rouge, n'ont pas d'application en ce qui concerne la convention, tandis que tout milite en faveur du choix de la Nouvelle-Orléans comme lieu de réunion des délégués conventionnels. Il importe peu, en effet, aux délégués des paroisses qui sont de toutes façon obligés de se déplacer de se rendre à Baton-Rouge ou à Nouvelle-Orléans. Ils trouveront même des avantages à venir ici, tant à cause de la facilité des communications que des accommodements pendant leur séjour. Pour les délégués de la ville qui seront pour la plupart des gens engagés dans les affaires, il est infiniment préférable de ne pas quitter la Nouvelle-Orléans. Si on persiste à désigner Baton-Rouge, nous craignons que plusieurs personnes, dont les services seraient précieux pour l'intérêt général, seront dans l'impossibilité d'accepter la candidature qu'on leur leur offrir, parce qu'elles ne pouvent s'abstenir sans sacrifier des intérêts majeurs. S'il y a encore, nous adjurons donc nos législateurs et nos mandants de fixer la Nouvelle-Orléans comme lieu de réunion de la convention.

EUROPE.

Pour toute n'aymé pas encore distribué les dépêches de journaux apportées par les vapeurs ou cinq derniers steamers, nous sommes obligés à traiter les principales nouvelles, des journaux de New-York que nous apporte l'*Express*, car nos débauches de la ville impériale ne nous arrivent depuis trois semaines que de temps à autre et dans l'ordre le plus fantaisiste. Dans le *Herald* du 8, nous trouvons les nouvelles suivantes apportées par l'*Asie*, parti de Liverpool le 24 novembre.

En France, la politique est toujours assez active. Le clergé continue la lutte sourde qu'il a commencé contre le gouvernement impérial l'Amberique de Paris a publié une circulaire pour encourager la sollicite du denier de St-Pierre, malgré les obstacles opposés par le gouvernement. Napoléon a reçu à cette occasion si ignominieuse du clergé, en assure que si l'empereur trouve trois prêtés assez décidés pour l'im, politiques des malles, on se dispensera à l'avenir, de l'emplacement du Pape pour la conservation des évêques.

Les mesures de précaution militaire continuent à être poursuivies avec vigueur. On venait ignorés paraître dans le Moniteur le décret signé dimanch la réorganisation de la réserve de l'armée française, suivant le plan adopté par les ministres. Il en sera de même pour le décret-loi municipal, dont le plan vient d'être adopté par l'empereur et qui mettra à la disposition du gouvernement un grand nombre de maires nouveaux. On a mis en chantier à Rochefort une frégate blindée.

On parle de diverses modifications dans un sens libéral à la Constitution française, et il est question de changements dans le ministère; mais ce que nous savons dans le *Pateie sur ce* sujet :

"On s'attend à de nouvelles modifications ministérielles. On donne que d'importantes modifications auront lieu dans l'organisation ministérielle du corps législatif, dont les pouvoirs de rapporteur vont être augmentés de sorte que les membres de l'assemblée législative. Le ministère devra-t-il rien, dit-on, supprimé et l'administration du gaz différemment. Il paraît que l'opération concernant l'administration des affaires de l'Algérie, et la direction des colonies en général pourrait bien être transférée au gouvernement de Paris, et le gouverneur placé sous le commandé du ministère de la Marine."

Le *Moniteur* n'publié une convention entre les gouvernements de France et de Piémont, qui règle certaines questions relatives à la cession de la Savoie et du comté de Nice. La partie de la dette ancienne sera payé par la France, elle sera fixée à 4,500,000 fr. de rentes années, que le gouvernement français devra rembourser. Les étrangers conservent par le Piémont pour un délai de trois ans, durant lequel ils seront transférés à la France.

Un décret libre la prohibition en Turquie du commerce du fer.

Une députation de la compagnie des transports transatlantiques de Galway était venue à Paris dans le but d'obtenir un contrat pour le transport des lettres et des transports hebdomadaires. Elle était que l'empereur et son conseil le prêtaient Napoléon étaient favorables à ce projet.

L'Angleterre Bogdan était allée d'Edimbourg à Perth en Ecosse et en passant que l'empereur était en devant d'aller en Angleterre et le rejoindre à Windsor. Cette attention flattante aucha peut-être le désir d'une entrevue prochaine avec l'Empereur.

La Bourse de Paris a fermé le 22 novembre à 70 f. 15.

On annonce de Vienne, comme une chose positive, la proclamation d'une amnistie générale dans tout l'empire autrichien pour toutes les personnes condamnées en 1848. On n'excluera de l'amnistie que ceux des exilés qui ont pris part dernièrement à des projets de révolution contre l'Autriche.

En Italie on signale un changement dans le ministère napolitain; et on croyait qu'un nouvel d'Etat serait convoqué.

Pescia a été nommé membre du cabinet sans autre portefeuille. Le roi Victor-Emmanuel devait quitter Naples le 26 novembre pour aller à Palermo. Il a reçu une députation des marchés et de l'Ombrie, qui lui a présenté le plébiscite de ces provinces.

Garibaldi a répondu à une adresse des comités de secours qui ont organisé l'expédition de Sicile. Il dit: "ce que vous avez fait pour Naples et la Sicile vous devez l'accomplir pour Rome et Venise. Ne vous séparez pas, ne laissez pas vos ennemis vous tromper. Il faut atténuère le but final. Vous ne verrez toujours près à secourir vous l'endroit où l'étendard de l'Italie et de Victor-Emmanuel sera levé."

Le parlement piémontais va être convoqué et donnera immédiatement pour être rempli par un parlement italien.

Il y a un parti très fort en faveur d'une union constitutive de toute la nation qui aussi chargée d'établir la constitution du nouvel Etat italien.

L'*Opinione* de Turin dit que dans une communication confidentielle Napoléon III a annoncé au roi d'Italie que si dans un temps donné, François II n'évacue pas Gaëte, la flotte française cesserait de s'opposer à l'attaque de la place par mer.

Tous le corps diplomatique a quitté Gaëte à la requête de François II, qui a décoré de l'ordre de Saint Janvier le nonce pontifical et les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de France.

Le correspondant à Paris du *London Herald* dit que des négociations ont commencé pour la cession de la Vénétie. Une longue conférence à ce sujet a eu lieu le 21, entre M. de Thouvenel, le prince Metternich et M. de Kisseleff.

Il est bruit à cours que Victor-Emmanuel aurait fait des propositions à Pape pour le cession de son pouvoir temporel contre une liste civile de cinq millions de francs. Les cardinaux rec veraient 100,000 francs et s'ingénieraient au sénat italien. Rome serait la capitale du nouveau royaume. Le pape resterait au Vatican et le Roi occuperait le Capitole.

Il y a eu à Naples quelques démonstrations de mécontentement depuis le départ de Garibaldi et pour contrebalancer l'effet d'un ordre du jour de Ranti qui équivaisait au licenciement de l'armée garibaldienne, le décret royal qui sait a été publié :

Art. 1—Les volontaires italiens actuellement sous les armes forment un corps séparé de l'armée régulière. La durée du temps de service accompli par les soldats donnera droit à un degré spécial de service et de promotion. 2o—Les avantages et les obligations des officiers et des officiers seront sur le pied d'égalité avec ceux de l'armée régulière. 3o—Une commission mixte détermina le rang et l'état des officiers de volontaires, en ayant égard à leurs services et à leurs antécédents. 4o—Le gouvernement se réserve de faire entrer les officiers de volontaires dans l'armée régulière, selon les vacances à pourvoir les droits acquis par les officiers de l'armée régulière. 5o—L'arrangement qui précède ne dispense personne des obligations civiles ou militaires dans à l'Etat. &c.

VICTOR EMMANUEL.
C. CAVOUR.
FANTI.

THEATRE DE L'OPÉRA.—*Première représentation du Bijou Perdu*, opéra-comique en trois actes. d'Adolphe Adam.—C'est positivement ce soir qu'a lieu la première représentation de *Bijou Perdu* par MM. MELCHISSEDECH, CABEL, VAVLIN, CARRIER, DELMARNE et Mesdames FAVART et MAILLET. La pièce est gaie et bien menée, et la musique est, dition, tout à-fait à la hauteur des meilleures inspirations de l'auteur du *Chalet* et du *Postillon de Longjumeau*. On dit surtout beaucoup de bien du rôle que doit jouer Madame FAURE. Parmi les morceaux les plus saillants de ce rôle on trouve la *ronde des Fraises*, qui est devenue si populaire en France. Il y aura foule ce soir au théâtre.

Les représentations de Mlle ADELINA PATTI, la jeune et déjà célèbre cantatrice, commenceront mercredi prochain. C'est dans l'opéra de *Lucie* qu'elle paraîtra pour la première fois.

MAISON T. MOREAU—Le magasin de T. MOREAU, au coin des rues Toulouse et Royale, est en tout temps un vrai bazar, mais à la fin de l'année il se transforme en un palais enchanté. On y trouve invariablement tout ce que l'on peut désirer pour cadeaux de Noël et étrennes, depuis le jouet d'enfant jusqu'à la plus splendide fantaisie de salon. La maison Moreau, en vue de la crise financière, a réduit extraordinairement ses prix cahinéiés, jolies, variées.

Le correspondant à Washington de ce journal prévoit la rupture du parti républicain dans 30 jours sur la question de l'esclavage et que la fraction conservatrice de ce parti entreprendra d'arranger la difficulté.

Les actions de chemins de fer et les valeurs d'Etats sont toujours élevées.

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du steamer Jura.

Changements importants dans le cabinet français.—Le Mandation étendue.—Mouvement des Mille en Calabre.

New-York, 12 déc.—Le steamer *Jura*, parti de Liverpool le 27 du mois dernier, est entré aujourd'hui.

Voici le sommaire des nouvelles qu'il apporte.

Avis commerciaux.—Londres, 27 novembre.—MM Baring Bros & Co disent que le mais était en baisse et les prix fixés à 1 o 2 d. plus bas. Il y a de également baisse sur les blés.

Marché manufacturier.—Londres, 27.—MM. Bell & Co mirgrent qu'il ne se faisait pas d'opérations sur les fonds américains.

Nouvelles politiques.

FRANCE.—Le comte Flahaut a été nommé ambassadeur de France auprès de la cour de St-James, en remplacement du comte de Persigny.

Le marquis Pallavicino a été nommé gouverneur de l'Algérie.

L'amiral Rouille a été nommé grand chancelier de la légion d'Honneur.

On s'attend à d'autres changements dans le cabinet français.

La Bourse de Paris était animée. Les rentes trous pour cent ont plus à 70 fr. 60 c.

Augmentation de droits sur les marchandises en coton, dc.—Le ministère français a présenté un projet de loi pour établir un nouveau tarif, qui portera une augmentation de droits sur les marchandises en coton et sur le fer.

RÉVOLUTION ITALIENNE.

Une dépêche télégraphique porte que tout le corps diplomatique a quitté Gaëte pour se rendre à Rome, par le requête de François II.

Le 22 du mois, Garibaldi a adressé les officiers suivants : 1o—Les officiers seront sur le pied d'égalité avec ceux de l'armée régulière. 2o—Une commission mixte déterminera le rang et l'état des officiers de volontaires, en ayant égard à leurs services et à leurs antécédents. 4o—Le gouvernement se réserve de faire entrer les officiers de volontaires dans l'armée régulière, selon les vacances à pourvoir les droits acquis par les officiers de l'armée régulière. 5o—L'arrangement qui précède ne dispense personne des obligations civiles ou militaires dans à l'Etat. &c.

VICTOR EMMANUEL.
C. CAVOUR.
FANTI.

THEATRE DE L'OPÉRA.—*Première représentation du Bijou Perdu*, opéra-comique en trois actes. d'Adolphe Adam.—C'est positivement ce soir qu'a lieu la première représentation de *Bijou Perdu* par MM. MELCHISSEDECH, CABEL, VAVLIN, CARRIER, DELMARNE et Mesdames FAVART et MAILLET. La pièce est gaie et bien menée, et la musique est, dition, tout-à-fait à la hauteur des meilleures inspirations de l'auteur du *Chalet* et du *Postillon de Longjumeau*. On dit surtout beaucoup de bien du rôle que doit jouer Madame FAURE. Parmi les morceaux les plus saillants de ce rôle on trouve la *ronde des Fraises*, qui est devenue si populaire en France. Il y aura foule ce soir au théâtre.

Les représentations de Mlle ADELINA PATTI, la jeune et déjà célèbre cantatrice, commenceront mercredi prochain. C'est dans l'opéra de *Lucie* qu'elle paraîtra pour la première fois.

MAISON T. MOREAU—Le magasin de T. MOREAU, au coin des rues Toulouse et Royale, est en tout temps un vrai bazar, mais à la fin de l'année il se transforme en un palais enchanté. On y trouve invariablement tout ce que l'on peut désirer pour cadeaux de Noël et étrennes, depuis le jouet d'enfant jusqu'à la plus splendide fantaisie de salon. La maison Moreau, en vue de la crise financière, a réduit extraordinairement ses prix cahinéiés, jolies, variées.

Le correspondant à Washington de ce journal prévoit la rupture du parti républicain dans 30 jours sur la question de l'esclavage et que la fraction conservatrice de ce parti entreprendra d'arranger la difficulté.

Les actions de chemins de fer et les valeurs d'Etats sont toujours élevées.

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du steamer Jura.

Changements importants dans le cabinet français.—Le Mandation étendue.—Mouvement des Mille en Calabre.

New-York, 12 déc.—Le steamer *Jura*, parti de Liverpool le 27 du mois dernier, est entré aujourd'hui.

Voici le sommaire des nouvelles qu'il apporte.

Avis commerciaux.—Londres, 27 novembre.—MM Baring Bros & Co disent que le maïs était en baisse et les prix fixés 1 o 2 d. plus bas. Il y a de également baisse sur les blés.

Marché manufacturier.—Londres, 27.—MM. Bell & Co mirgrent qu'il ne se faisait pas d'opérations sur les fonds américains.

Nouvelles politiques.

FRANCE.—Le comte Flahaut a été nommé ambassadeur de France auprès de la cour de St-James, en remplacement du comte de Persigny.

Le marquis Pallavicino a été nommé gouverneur de l'Algérie.

L'amiral Rouille a été nommé grand chancelier de la légion d'Honneur.

On s'attend à d'autres changements dans le cabinet français.

La Bourse de Paris était animée. Les rentes trous pour cent ont plus à 70 fr. 60 c.

Augmentation de droits sur les marchandises en coton, dc.—Le ministère français a présenté un projet de loi pour établir un nouveau tarif, qui portera une augmentation de droits sur les marchandises en coton et sur le fer.

RÉVOLUTION ITALIENNE.

Une dépêche télégraphique porte que tout le corps diplomatique a quitté Gaëte pour se rendre à Rome, par la requête de François II.

Le 22 du mois, Garibaldi a adressé les officiers suivants : 1o—Les officiers seront sur le pied d'égalité avec ceux de l'armée régulière. 2o—Une commission mixte déterminera le rang et l'état des officiers de volontaires, en ayant égard à leurs services et à leurs antécédents. 4o—Le gouvernement se réserve de faire entrer les officiers de volontaires dans l'armée régulière, selon les vacances à pourvoir les droits acquis par les officiers de l'armée régulière. 5o—L'arrangement qui précède ne dispense personne des obligations civiles ou militaires dans à l'Etat. &c.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Législature de la Louisiane.

Bâton-Rouge, 12 décembre. Le sénat a donné son concours à l'action de la Chambre en ce qui concerne les amendements au bill de la milice. La législature s'ajournera probablement aujourd'hui.

Bâton-Rouge, 12 décembre.—*Chambre*: Le sénat a rejeté le bill de M. Mix'ne qui demandé la confiscation de toutes les marchandises provenant du Nord après le 1er janvier.

Les résolutions du Mississippi ont été rapportées.

La Chambre a invité le Sénat à se joindre en session.

La salle était comblée de monde, beaucoup de dames s'y trouvaient. L'hon. West Adams a été introduit; il a prononcé un discours bref mais parfaitement approprié, amenant l'action du Mississippi et recommandant la coopération de la Louisiane. Il a terminé en remerciant le Sénat et les représentants de leur bienveillante réception. La finesse son discours a été accueilli par de chaleureux applaudissements.

M. Bush, de Lafourche, a présenté une résolution pour remercier des commissaires chargés de visiter chaque Etat à cette ville. M.M. Bush de Lafourche et Erron d'Est Bâton-Rouge sont pour; MM. Gray de Bienville et O'Quinn des Acadiens sont contre la mesure; elle a été mise aux voix et rejetée. Nos 42, oui 24.

La résolution de M. McPee pour que le conseil s'affiche faire ses achats d'armes en pays étrangers de préférence aux Etats, est restée pendante.

L'assemblée s'est retirée jusqu'à une heure.

Même: M. Randal Hunt, d'Orléans, a fait un discours sur le bill de Convention qui a passé sans amendement.

L'assemblée a voté des remerciements à l'orateur.

Différents bills d'appropriations ont été voté.

On a adopté une résolution qui requère le gouverneur de communiquer avec les pouvoirs fédéraux, même Etats pour ce qui regarde la place par mer.

Le Sénat a été ensuite ajourné, *sine die.*

MESSAGER DE PAIX.

Buffalo, 12 décembre—Une assemblée des citoyens nombreux de cette ville a eu lieu aujourd'hui; l'ex-président Fillmore a été invité à se rendre dans la Caroline du Sud comme MESSAGER DE PAIX; mais, M. Fillmore a répondu qu'il désirait attendre le résultat d'une nouvelle assemblée où doit se trouver présent pour conférer sur des questions d'un intérêt matériel.

Election du gouverneur de la Caroline du Sud.

Colombia, 12 déc.—Voici le résultat du troisième bulletin qui a eu lieu aujourd'hui, pour nommer le gouverneur : Jamison 28, Rhett 28, Johnson 6, Orr 36, voté perdus 6.—Le vote n'a pas continué. Il faut 63 voix pour décider la question.

Troisième Congrès.

Sénat.

Washington, 12 déc.—Le Sénat a été occupé à discuter l'admission proposée de Kansas de suite.

Secrétaire du Trésor.

L'ex gouverneur Thomas, de Maryland, a accepté la place de secrétaire du trésor des Etats-Unis.

Bill d'emprunt.

Le Sénat a adopté le bill d'emprunt de la Chambre qui avait été préalablement réduit de 10 à 3 millions.

Chambre.

M. Thayer de Mass. a soumis une série de résolutions dont l'une déclare qu'il ne doit pas y avoir de législation à l'égard de l'esclavage.

Un accord empêchera de discuter.

M. Cochrane, de New-York, a proposé d'établir une ligne de démarcation semblable à celle du compromis du Missouri, définissant un Congrès du pouvoir des lois fédérales sur les propriétaires d'esclaves en transit et déclarant nulles et de nul effet, des lois d'Etat contre la loi sur les esclaves fugitifs.

Propositions des Etats.

Le Speaker a parlé de propositions faites par différents Etats relativement à la situation présente du pays.

Congrès.

Washington, 12 décembre.—La Chambre, hier, a refusé d'excuser M. Boyce, de la Caroline du Sud, qui a servi dans le comité des Trente-trois.

Le président Buchanan a payé M. Foncey de remplir les fonctions de secrétaire du trésor jusqu'à la nomination et assumption de M. Cobb.

M. Thompson a eu une longue entrevue hier, avec M. Floyd, pour lui prouver qu'ils devaient tous deux donner leur démission. M. Floyd a refusé.

M. Keitt de la Caroline du Sud, part aujourd'hui, et déclare qu'il ne reviendra pas. M. Mille part vendredi.

On dit que le maître général des postes Holt, sera nommé secrétaire du trésor et que d'autres mouvements ont lieu. Kenton Corning sera appelé à remplacer M. Cobb.

Un personnage influent arrivé de la Caroline du Sud, dit que le sentiment de cet Etat, est opposé à une politique pacifique et qu'elle réclamera la cession immédiate des propriétés des Etats Unis situés dans cet Etat.

New Jersey.

Trenton, 12 déc.—La convention extraordinaire de cet Etat a passé des résolutions portant que le Nord doit supprimer tous les obstacles à l'exécution des lois sur les esclaves fugitifs et engagent l'Etat de New-Jersey à faire tout ce qui est en son pouvoir pour sauvegarder les droits des Etats.

New York 12 déc.—Le *Journal of Commerce* dit dans un article que si les conservateurs du Sud veulent avoir un peu de patience, les désirs du Sud seront satisfaits et la dissolution avec toutes ses calamités, évitée.

Le correspondant à Washington de ce journal prévoit la rupture du parti républicain dans 30 jours sur la question de l'esclavage et que la fraction conservatrice de ce parti entreprendra d'arranger la difficulté.

Les actions de chemins de fer et les valeurs d'Etats sont toujours élevées.

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du steamer Jura.

Changements importants dans le cabinet français.—Le Mandation étendue.—Mouvement des Mille en Calabre.

New-York, 12 déc.—Le steamer *Jura*, parti de Liverpool le 27 du mois dernier, est entré aujourd'hui.

Voici le sommaire des nouvelles qu'il apporte.

Avis commerciaux.—Londres, 27 novembre.—MM Baring Bros & Co disent que le maïs était en baisse et les prix fixés 1 o 2 d. plus bas. Il y a de également baisse sur les blés.

Marché manufacturier.—Londres, 27.—MM. Bell & Co mirgrent qu'il ne se faisait pas d'opérations sur les fonds américains.

Nouvelles politiques.

FRANCE.—Le comte Flahaut a été nommé ambassadeur de France auprès de la cour de St-James, en remplacement du comte de Persigny.

Le marquis Pallavicino a été nommé gouverneur de l'Algérie.

L'amiral Rouille a été nommé grand chancelier de la légion d'Honneur.

On s'attend à d'autres changements dans le cabinet français.

La Bourse de Paris était animée. Les rentes trous pour cent ont plus à 70 fr. 60 c.

Augmentation de droits sur les marchandises en coton, dc.—Le ministère français a présenté un projet de loi pour établir un nouveau tarif, qui portera une augmentation de droits sur les marchandises en coton et sur le fer.

RÉVOLUTION ITALIENNE.

Une dépêche télégraphique porte que tout le corps diplomatique a quitté Gaëte pour se rendre à Rome, par la requête de François II.

Le 22 du mois, Garibaldi a adressé les officiers suivants : 1o—Les officiers seront sur le pied d'égalité avec ceux de l'armée régulière. 2o—Une commission mixte déterminera le rang et l'état des officiers de volontaires, en ayant égard à leurs services et à leurs antécédents. 4o—Le gouvernement se réserve de faire entrer les officiers de volontaires dans l'armée régulière, selon les vacances à pourvoir les droits acquis par les officiers de l'armée régulière. 5o—L'arrangement qui précède ne dispense personne des obligations civiles ou militaires dans à l'Etat. &c.

VICTOR EMMANUEL.
C. CAVOUR.
FANTI.

THEATRE DE L'OPÉRA.—*Première représentation du Bijou Perdu*, opéra-comique en trois actes. d'Adolphe Adam.—C'est positivement ce soir qu'a lieu la première représentation de *Bijou Perdu* par MM. MELCHISSEDECH, CABEL, VAVLIN, CARRIER, DELMARNE et Mesdames FAVART et MAILLET. La pièce est gaie et bien menée, et la musique est, dition, tout-à-fait à la hauteur des meilleures inspirations de l'auteur du *Chalet* et du *Postillon de Longjumeau*. On dit surtout beaucoup de bien du rôle que doit jouer Madame FAURE. Parmi les morceaux les plus saillants de ce rôle on trouve la *ronde des Fraises*, qui est devenue si populaire en France. Il y aura foule ce soir au théâtre.

Les représentations de Mlle ADELINA PATTI, la jeune et déjà célèbre cantatrice, commenceront mercredi prochain. C'est dans l'opéra de *Lucie* qu'elle paraîtra pour la première fois.

MAISON T. MOREAU—Le magasin de T. MOREAU, au coin des rues Toulouse et Royale, est en tout temps un vrai bazar, mais à la fin de l'année il se transforme en un palais enchanté. On y trouve invariablement tout ce que l'on peut désirer pour cadeaux de Noël et étrennes, depuis le jouet d'enfant jusqu'à la plus splendide fantaisie de salon. La maison Moreau, en vue de la crise financière, a réduit extraordinairement ses prix cahinéiés, jolies, variées